RIDS

nummer 119 Juni 1986

Anne-Marie Vanggaard

L'emploi de personne dans les contextes non-assertifs

Københavns Universitet
ROMANSK BIBLIOTEK

Romansk Institut
Københavns Universitet

TABLE DES MATIERES

I - INTRODUCTION 1
II ANALYSES DE CONTEXTES 3
1. Contextes négatifs 3
1.1. après RIEN 5
1.2. après PLUS 9
1.3. après JAMAIS 11
1.4. après PAS 15
1.5. après SANS 19
2. LES COMPARATIVES 22
2.1. Les comparatives d'EGALITE 22
2.1.1. Aussi ... que, autant que 22
2.1.2. Comme 25
2.2. Les comparatives d'INEGALITE 26
3. LES INTERROGATIVES 28
4. Remarques sur QUI QUE CE SOIT 31
III CONCLUSION 32

I - INTRODUCTION

Le but de ce travail est de trouver un "mode d'emploi" aussi précis que possible, à l'usage des élèves de langue étrangère, pour les pronoms indéfinis du français :

quelqu'un, qui que ce soit, personne.

Le système de la négation en français se distingue en ceci, que la particule négative ne a conservé toute son autonomie orthographique et syntaxique par rapport aux auxiliaires négatifs, alors que dans beaucoup d'autres langues indo-européennes - comme par exemple l'anglais et le danois - la particule négative s'est amalgamée aux auxiliaires négatifs pour former des mots nouveaux :

somebody	(not) anybody	nobody
ever	(not) ever	never
nogen	(ikke) nogen	ingen

Les difficultés que le système francais présente ont surtout trait à l'emploi de personne. En effet, le comportement de personne diffère en plusieurs aspects de celui de nobody en anglais, ou de ingen en danois. Non seulement peut-il s'utiliser dans des contextes où nobody et ingen sont impossibles :

I have never seen anyone.
Jeg har aldrig set nogen.
Je n'ai jamais vu personne.

Mais encore peut-il s'utiliser sans la particule ne, et dans des contextes où il est parfois possible, en français également, d'utiliser un pronom indéfini positif tel que quelqu'un ou qui que ce soit.

Connais-tu personne qui puisse le faire ?
Je doute que personne puisse le faire.
Il est parti sans que personne le sache.
Il le sait mieux que personne.

Au cours du dépouillement de quatre versions courantes de grammaire,

deux danoises et deux françaises (Fransk Grammatik : J. Pedersen et al, Grammaire Française : Knud Togeby, Etude descriptive du Système de la Négation du Français Contemporain : David Gaatone, Le Bon Usage : M. Grevisse), je n'ai trouvé que des explications assez vagues, ayant ceci en commun qu'elles indiquaient la possibilité d'employer également bien personne, qui que ce soit et quelqu'un dans les contextes non-assertifs (action non-réalisée), l'une d'elles (Togeby) allant même jusqu'à dire que ces pronoms étaient synonymes dans ce genre de contextes.
Il m'a donc semblé utile d'entreprendre une analyse des principaux contextes où le problème se pose, afin de cerner, si possible, au moins un des facteurs qui déterminent le choix de pronom "positif" ou "négatif" en français contemporain.

II - ANALYSES DE CONTEXTES.

Plutôt que d'adopter le système danois où l'on opère traditionnellement avec une démarcation principale entre négatif et non-négatif, (nægtende og ikke-nægtende), je voudrais placer la division principale à l'autre bout de l'échelle, c'est-à-dire entre les contextes assertifs (action réalisée) et non-assertifs (action non-réalisée). Ceci permet d'exclure immédiatement l'emploi de personne d'une catégorie bien définie de contextes : les assertifs, et de placer le champ de bataille sur les contextes non-assertifs. Je me propose de traiter ces contextes dans l'ordre suivant :

1. CONTEXTES NEGATIFS
1.1. Après RIEN
1.2. Après PLUS
1.3. Après JAMAIS
1.4. Après PAS
1.5. Après SANS
2. LES COMPARATIVES
2.1. Les comparatives d'EGALITE
2.1.1. aussi...que, autant que.
2.1.2. comme.
2.2. Les comparatives d'INEGALITE.
3. LES INTERROGATIVES.

J'estime ce choix suffisamment représentatif pour pouvoir en tirer des conclusions pertinentes et je laisserai de côté d'autres groupes moins fréquents (dubitatif, conditionnel, verbes et adjectifs à sens négatif (notamment avec les préfixes in- et dis-), après avant.)et dont le comportement me semble, après un examen superficiel, assez semblable à celui de ceux qui font l'objet d'une analyse détaillée.

1. CONTEXTES NEGATIFS.

Dans son étude du système de la négation en français contemporain, David Gaatone présente plusieurs arguments soutenant l'hypothèse selon laquelle ne est effectivement redondant en français moderne. La redondance de ne me semble constituer un élément d'importance majeure dans l'évolution de l'emploi des pronoms indéfinis : personne qui que ce soit, quelqu'un. Même là où la langue, avec ses règles formelles, offre de nombreuses possibilités d'expression, la parole a souvent tendance à opérer avec un choix restreint de ces possibilités. Ces restrictions s'imposent surtout lorsqu'il s'agit d'éviter

toute ambiguïté dans l'expression choisie.
La redondance de ne pourrait avoir certaines conséquences :

1) en l'absence de ne, le deuxième élément de la négation supporte à lui seul tout le poids de la négation. C'est-à-dire que, par exemple, personne est normalement considéré comme un mot négatif dans la conscience des français.
2) Personne étant compris comme négatif, il n'est en principe utilisé que là où il peut être interprété dans le sens : absence totale d'individus. Je rappelle ici que personne a toujours un sens négatif en l'absence de ne en contexte non-verbal.

Il me semble en effet pouvoir constater que, dans les contextes - même non-assertifs - où il ne s'agirait pas d'absence totale mais :

a) d'absence restreinte à un certain genre d'individu identifiable par une qualité précise,
b) d'absence d'un individu identifié par une qualité précise,
c) de doute,
d) d'interrogation,

il y a en francais contemporain une tendance de plus en plus marquée à éviter l'emploi de personne et à utiliser plutôt quelqu'un ou qui que ce soit.

Pour Claude MULLER (L'association négative, p.69), "l'opérateur de négation est susceptible de porter sur plusieurs actants non-hiérarchisés ... l'opérateur de négation sous-jacent est effacé et simultanément la ou les demi-négations qui provoquent cet effacement peuvent chacune alternativement dénoter le trait sémantique de négation." Pour l'auteur, cette hypothèse permet de donner une base commune aux emplois positifs et aux emplois négatifs, l'opérateur de négation sous-jacent pouvant être appliqué indifféremment à l'une ou à l'autre de plusieurs Neg. indépendantes : c'est ce qu'il appelle l'association négative.

Il est clair que, d'un point de vue logique et syntaxique, le trait de négation "alterne". Mais j'ose dire que d'un point de vue sémantique et intuitif, pour la plupart des français, il s'applique simultanément. C'est-a-dire que :

Il ne donne jamais rien à personne

exprimerait à la fois :

Il ne donne jamais,
Il ne donne rien,
Il ne donne à personne.

1.1. Après RIEN.

Personne : complément d'objet direct.

Rien de tout cela n'inspirera { + personne / + qui que ce soit / X quelqu'un.

Dans cet exemple, personne est unanimement choisi comme la meilleure solution. Quelqu'un est rejeté comme "peu naturel". Qui que ce soit est accepté comme légèrement plus emphatique que personne.

On peut toutefois ajouter un attributif au pronom indéfini, soit :

a) un attributif déterminé
   c'est-à-dire se référent à un individu qu'il est possible d'identifier univoquement en demandant :
   - Est-ce lui ?
b) un attributif indéterminé
   c'est-à-dire se référent à un quelconque individu parmi plusieurs peut-être, désigné par la qualité exprimée dans l'attributif.

Rien de tout cela n'inspirera { X personne / ? qui que ce soit / + quelqu'un }

qui apprécie la beauté.

Bien que "quelqu'un qui apprécie la beauté" soit un terme indéterminé, l'existence d'un tel individu, identifiable par son appréciation de la beauté, s'oppose au sentiment d'absence totale évoquée plus haut par personne. La tendance à choisir quelqu'un s'accentue lorsque le choix d'attributif confère un sens déterminé au terme :

Rien de tout cela n'inspirera { X personne / X qui que ce soit / + quelqu'un }

d'aussi discernant que Jean-Paul.

Ici, où il s'agit non pas d'un individu quelconque parmi plusieurs dotés d'une certaine qualité, mais d'un individu précis, identifiable et identifié : Jean-Paul, quelqu'un semble la seule solution vraiment naturelle. Personne est rejeté. Qui que ce soit, déja douteux avec un attributif indéterminé, est également rejeté.
Les réactions que ces exemples ont provoquées se trouvent en grande partie confirmées pour le reste des exemples que j'ai soumis à ce test. Dans les phrases qui suivent, personne remplit d'autres fonctions syntaxiques, mais je n'ai pas pu constater une influence de la fonction syntaxique sur le choix de solution.

Je ne dirai rien à { + personne / + qui que ce soit / X quelqu'un }

Je ne dirai rien à { X personne / ? qui que ce soit / + quelqu'un } qui bavarde trop

Je ne dirai rien à { X personne / X qui que ce soit / + quelqu'un } d'aussi bavard que Louis.

Je ne ferai rien pour { + personne / + qui que ce soit / X quelqu'un }

Je ne ferai rien pour { X personne / ? qui que ce soit / + quelqu'un } qui ne saurait pas l'apprécier.

Je ne ferai rien pour { X personne / X qui que ce soit / + quelqu'un } d'aussi têtu que Louis.

Rien ici ne peut convenir à { + personne / + qui que ce soit / X quelqu'un }

Rien ici ne peut convenir à { X personne / ? qui que ce soit / + quelqu'un }

qui recherche le silence.

Rien ici ne peut convenir à { X personne / X qui que ce soit / + quelqu'un }

d'aussi fastidieux que Louis.

1.2. Après PLUS.

Il s'agit ici de l'adverbe de temps et non de l'adverbe de quantité.

Il est parfaitement possible de trouver des exemples de phrases avec plus qui confirment la tendance constatée sous rien. Ces phrases doivent cependant remplir plusieurs autres conditions. En effet, l'expression "plus personne" semble si bien établie qu'il y a une nette opposition à remplacer personne par quelqu'un directement après plus. Le remplacement devient toutefois possible :

1) lorsque plus est lui-même modifié par un adverbe (par exemple certainement)
2) lorsque plus et personne sont séparés par un verbe, et à condition, comme précédemment, que le pronom indéfini soit suivi d'un attributif.

Après la mort de son mari, elle ne recevra certai-

nement plus { + personne / + qui que ce soit / X quelqu'un }

...elle ne recevra certainement plus { X personne / X qui que ce soit / + quelqu'un }

qui lui était aussi antipathique.

Il ne pouvait plus gêner { + personne / + qui que ce soit / X quelqu'un }

Il ne pouvait plus gêner { X personne / ? qui que ce soit / + quelqu'un } qui avait déja pris ses précautions.

Il ne pouvait plus gêner { X personne / X qui que ce soit / + quelqu'un } d'aussi bien établi que Marc.

Vieille maintenant, elle n'intéresse plus { + personne / + qui que ce soit / X quelqu'un }

elle ne saurait plus intéresser { X personne / X qui que ce soit / + quelqu'un } d'aussi exigeant que M. le Directeur.

Ces cas mis a part, personne domine après plus, ainsi que le montrent les exemples suivants :

Je ne vois plus personne.

Je ne vois plus personne à qui parler.

Je ne vois plus personne qui puisse me donner des nouvelles de lui.

1.3. Après JAMAIS.

Après jamais la tendance se confirme, à ceci près que l'attributif doit donner un sens déterminé au pronom pour déclencher l'emploi de quelqu'un. Lorsque l'attributif est indéterminé, le choix tombe tout aussi souvent sur personne.

Jamais { + personne / ✱ qui que ce soit / ? quelqu'un } ne résoudra ce problème.

Ici, la seule solution véritablement acceptable est personne, mais il faut également tenir compte du fait que qui que ce soit ne peut être sujet du verbe que dans une proposition subordonnée (Gaatone, p.203).
Par contre, on aura tout naturellement :

Jamais { X personne / ✱ qui que ce soit / + quelqu'un } d'aussi stupide que Louis ne résoudra ce problème.

✱ : ici pour dénoter des exemples évidemment inacceptables, (et rejetés) mais logiques selon la technique.

En invertissant l'ordre des auxiliaires négatifs, jamais n'étant pas nécessairement antéposé, on aura quand-même

Personne ne résoudra jamais ce problème.

mais de préférence :

Quelqu'un d'aussi stupide que Louis ne résoudra jamais ce problème.

Lorsque le pronom indéfini remplit d'autres fonctions syntaxiques que celle de sujet, comme dans les premiers exemples, le résultat est le même :

Pierre ne reçoit jamais { + personne / + qui que ce soit / X quelqu'un }

Pierre ne reçoit jamais { + personne / + qui que ce soit / ? + quelqu'un }

qui pourrait le critiquer.

Pierre ne recoit jamais { ? X personne / X qui que ce soit / + quelqu'un }

qui lui a fait du tort.

Tu ne t'es jamais forcé pour faire plaisir à

{ + personne / + qui que ce soit / ? X quelqu'un }

Tu ne t'es jamais forcé pour faire plaisir à

{ + personne / ? qui que ce soit / ? + quelqu'un } d'autre

Tu ne t'es jamais forcé pour faire plaisir à

{ X personne / ? + qui que ce soit / + quelqu'un } qui te déplait.

Elle n'a jamais eu besoin de { + personne / + qui que ce soit / X quelqu'un }

Elle n'a jamais eu besoin de { + personne / + qui que ce soit / ? + quelqu'un }

pour l'aider

Elle n'a jamais eu besoin de { X personne / ? + qui que ce soit / + quelqu'un }

du genre de Jacques.

Quelques exemples littéraires qui montrent la même tendance :

Jamais elle n'avait vu quelqu'un d'aussi beau.
Jamais je n'ai rencontré quelqu'un qui vous vaille.
Jamais il ne rencontra personne qui fût en mesure de le renseigner.
Il n'a jamais fait de mal à personne.

Je n'ai pas pu trouver d'explication concrète à cette différence, mais il me semble légitime de l'imputer à jamais. La polarité négative de jamais est en effet beaucoup moins accentuée que celle des autres auxiliaires négatifs, comme en témoignent les nombreux usages "positifs" de ce mot, tant dans des locutions figées telles que à jamais, à tout jamais, pour jamais, dans les phrases interrogatives, que dans les contextes non-assertifs où l'opposition jamais/ne...jamais devient distinctive. (Gaatone, p.139)

1.4. Après PAS.

Pas, auxiliaire négatif simple, auprès d'un verbe, exclut tout autre auxiliaire négatif, simple ou composite, auprès du même verbe. (Carl Vikner : Les auxiliaires négatifs)

Pas ne se construit donc pas avec personne, auxiliaire négatif composite, dans la même proposition. Il n'est pas possible d'utiliser personne dans un sens "positif", c'est-à-dire comme variante de quelqu'un, dans la même proposition que pas. Selon l'emploi normal de la parole, il est même assez rare d'utiliser quelqu'un seul après pas :

Je n'aime pas { X personne
+ ? qui que ce soit
? quelqu'un

l'acceptabilité de :

Je n'aime pas quelqu'un.

est tout à fait marginale, à moins de trouver quelqu'un comme "reprise" dans une phrase servant de réplique dans une situation concrète :

- Je sais ce qui t'arrive : tu aimes quelqu'un !
- Mais non, je n'aime pas quelqu'un, je suis tout simplement de bonne humeur.

Autrement, le contenu de la phrase serait normalement exprimé :

Je n'aime personne.

(familier : j'aime personne), où personne a sa pleine valeur négative. Par contre, comme c'était le cas après d'autres négations, un attributif rend possible l'utilisation de quelqu'un :

Je ne recevrai pas quelqu'un qui viendrait de la part de Jean.
Je ne recevrai pas quelqu'un d'aussi fourbe que Jean.

Il est toutefois possible d'avoir personne dans une expansion infinitive ou subordonnée d'une proposition négative construite avec pas :

Je ne veux pas qu'on fasse de mal à personne.

Ce genre de construction se rencontre surtout avec des verbes modaux : vouloir, falloir, devoir, pouvoir, mais elles sont également possible avec d'autres verbes :

Ce n'est pas moi qui jetterai la première pierre à personne.
Je n'ai pas la prétention de consoler personne.
Je ne tiens pas à voir personne avant le déjeuner.

(Tous de : Holger Steen, Nægtelserne i fransk, p.271)

Je ne m'occuperai pas ici de l'opposition distinctive qui peut résulter du déplacement de ne ... pas dans les constructions modales.[1] Ce que je remarque, c'est que dans les exemples littéraires cités, personne se trouve seul, sans attributif. Et que si l'on soumet ces exemples au test utilisé jusqu'ici, les résultats se conforment bien à ce que nous avons vu pour les autres négations.

Ce n'est pas moi qui jetterai la première pierre
à { ? + personne
  { + qui que ce soit
  { ? + quelqu'un

Ce n'est pas moi qui jetterai la première pierre
à { X personne
  { ? X qui que ce soit } de désespéré.
  { + quelqu'un

Ce n'est pas moi qui jetterai la première pierre
à { X personne
  { X qui que ce soit } qui a souffert comme Louis.
  { + quelqu'un

Je n'ai pas la prétention de consoler { ? + personne
                                      { + qui que ce soit
                                      { ? + quelqu'un

1. Voir : Hanne Korzen, Hvorfor "Mobil Nægtelse" ?

Je n'ai pas la prétention de consoler $\begin{cases} X \text{ personne} \\ X \text{ qui que ce soit} \\ + \text{ quelqu'un} \end{cases}$ qui a tout perdu.

Je n'ai pas la prétention de consoler $\begin{cases} X \text{ personne} \\ X \text{ qui que ce soit} \\ + \text{ quelqu'un} \end{cases}$ d'aussi malheureux que Louis.

Je ne tiens pas à voir $\begin{cases} ? + \text{ personne} \\ + \text{ qui que ce soit} \\ + \text{ quelqu'un} \end{cases}$ avant le déjeuner.

Je ne tiens pas à voir $\begin{cases} X \text{ personne} \\ ? \ X \text{ qui que ce soit} \\ + \text{ quelqu'un} \end{cases}$ de la famille avant le déjeuner.

Je ne tiens pas à voir $\begin{cases} X \text{ personne} \\ X \text{ qui que ce soit} \\ + \text{ quelqu'un} \end{cases}$ d'aussi ennuyeux qu'Edgar avant le déjeuner.

Il y a parfois eu une légère hésitation à accepter personne dans la phrase originale - la tournure semble bien littéraire de nos jours.

1.5. Après SANS.

La préposition sans s'intègre selon Gaatone (p.183) au système de la négation. Elle introduit des séquences négatives d'où sont exclus pas et point et où est permis l'emploi de tous les autres termes négatifs.

Le comportement relatif des pronoms indéfinis personne/ qui que ce soit/quelqu'un est sensiblement le même après la préposition sans qu'après le pronom indéfini rien. C'est-à-dire que ce qui gouverne l'emploi de l'un ou de l'autre pronom reste l'opposition : absence totale/ absence d'un individu identifiable par une qualité exprimée dans un attributif.
Une déviation de cet emploi en français contemporain - parfaitement acceptable d'un point de vue syntaxique - produit néanmoins un effet de style qui attire l'attention sur le pronom. C'est ainsi que des deux exemples (corrects), cités dans FRANSK GRAMMATIK (§125) :

Tu pourrais y passer des heures sans voir personne.

Tu pourrais y passer des heures sans voir quelqu'un.

le premier correspond à l'usage normal, le deuxième est moins ordinaire.
Les résultats d'analyses de contextes correspondent aux phrases suivantes :

Elle y est allée sans trouver { + personne / + qui que ce soit / X quelqu'un }

Elle y est allée sans trouver { X personne / ? qui que ce soit / + quelqu'un }

de mieux renseigné.

Elle y est allée sans trouver { X personne / ? X qui que ce soit / + quelqu'un }

d'aussi sympathique que Jean.

Il faut ici remarquer que, contrairement à ce qui est le cas pour les exemples du genre " aussi bavard que Louis" donnés plus haut, le pronom indéfini complément d'objet directe n'est pas déterminé par un attributif de ce genre après sans. Je n'ai pas pu trouver d'exemple de phrase ou une telle détermination était possible. Par contre, une détermination est possible après sans lorsque le pronom indéfini a d'autres fonctions syntaxiques :

Dire qu'elle a pu y aller sans s'amouracher de { + personne / + qui que ce soit / + quelqu'un }

Dire qu'elle a pu y aller sans s'amouracher de { X personne / X qui que ce soit / + quelqu'un } de plus ou moins impossible.

Dire qu'elle a pu y aller sans s'amouracher de { X personne / X qui que ce soit / + quelqu'un } d'aussi sympathique que lui.

(lui=ce jeune homme qui justement était au bal)

Je travaillerai sans demander d'aide à { + personne / + qui que ce soit / ? X quelqu'un }

Je travaillerai sans demander d'aide à { X personne / ?X qui que ce soit / + quelqu'un } qui s'oppose à mon projet.

Je travaillerai sans demander d'aide à { X personne / X qui que ce soit / + quelqu'un } qui me méprise autant que X

2. LES COMPARATIVES.

Lorsqu'il s'agit de comparatives, il y a plusieurs catégories à examiner :

1 - les comparatives d'égalité :
   a) aussi ... que, autant que.
   b) comme
2 - les comparatives d'inégalité :
   plus que, moins que, autre que.

Comme il s'agit ici uniquement d'analyser l'emploi des indéfinis, je ne m'occuperai pas du tout du problème du ne explétif dans les comparatives. Une analyse récente de cette question se trouve dans : Claude MULLER , Les comparatives du français et la négation.

2.1. Les comparatives d'EGALITE.

2.1.1. aussi ... que, autant que.

Pour ce qui est de ces comparatives d'égalité, plusieurs auteurs, notamment Muller dans l'article mentionné ci-dessus, ont déja signalé le caractère archaïque de l'occurence des indéfinis dans ces constructions :

Max est aussi intelligent que personne. (Muller)
(tout le monde, quiconque)

Muller fait également remarquer que les indéfinis, dans

ce genre de comparative d'égalité, ne peuvent pas être construits dans une proposition :

Max est aussi intelligent que personne (* l'est)
(Muller)

alors qu'on peut très bien avoir :

Max est plus intelligent que personne ne l'est.
(Muller)

dans une comparative d'inégalité. L'auteur associe cette différence justement au caractère "figé, archaïque" de l'occurence des indéfinis dans les comparatives d'égalité de cette catégorie. Et il explique : "ce caractère figé découle lui-même du fait qu'en français moderne, ces termes sont de plus en plus associés à la négation et se distinguent ainsi des véritables "indéfinis" (qui que ce soit, quiconque, etc.)".

Si je poursuis plus loin l'analyse de l'occurence des indéfinis dans ce contexte, selon le système employé jusqu'ici, le résultat obtenu est le suivant :

Max est aussi intelligent que { ? X personne
                              { + qui que ce soit
                              { X quelqu'un

Max est aussi intelligent que { X personne
                              { ? X qui que ce soit
                              { + quelqu'un

qui a (aurait) fait des études supérieures.

Max est aussi intelligent que { X personne / ?X qui que ce soit / ?+ quelqu'un } d'autre

Ici, personne est inacceptable. Qui que ce soit et quelqu'un sont marginalement acceptables, mais il serait plus normal de dire :

Max est aussi intelligent qu'un autre.

Il ne me semble pas possible d'insérer un attributif déterminé dans ces constructions - cela conduirait à des tournures tout à fait marginales du genre :

X Max est aussi intelligent que quelqu'un d'aussi instruit que Louis.
X Max est aussi intelligent que quelqu'un comme Louis qui a fait des études supérieures.

alors qu'il est si simple de dire :

Max est aussi intelligent que Louis qui ...

Gaatone donne également très peu d'exemples de personne dans une comparative d'égalité. Il cite :

Mais d'autre part, il était aussi hérissé que personne contre les sottises de l'esprit de système.
(Jules Romains, 1885 -1972)

Je vais savoir ce que c'est, aussi bien que personne au monde. (Jules Romains, 1885 - 1972)

J'étais aussi à même que personne de les dissocier.
(Proust, 1871-1922)

La date de naissance des deux auteurs, le style littéraire qui les caractérise, plus le fait qu'on ne cite pas d'exemples plus récents, ne font que confirmer que cet emploi est en voie de disparaître.
Ceci soutient-il l'hypothèse selon laquelle personne ne s'imploie de préférence que lorsqu'il s'agit d'absence totale ? En effet,

Max est aussi intelligent que { personne / qui que ce soit / quiconque / tout le monde }

ne sous-entend en aucune facon :

Il n'y a personne d'aussi intelligent que Max.

Bien au contraire, la comparaison vise à comparer Max à une quantité indéfinie d'individus intelligents - et elle s'arrête là. La question d'absence totale ne se pose même pas.

2.1.2. comme.

Par contre, les comparatives en comme peuvent très bien

se construire avec personne :

Max est intelligent comme personne.

Mais il s'agit ici d'une tout autre construction, correspondant à une expansion négative :

Max est intelligent comme personne ne l'est.
X Max est intelligent comme personne l'est.

Ce qui nous mène à constater que les deux phrases :

Max est intelligent comme personne.
Max est intelligent comme quiconque/tout le monde.

ne sont nullement synonymes : personne n'est pas ici une variante de quelqu'un ou de quiconque, mais un pronom indéfini avec toute sa valeur négative dans un contexte elliptique, c'est-à-dire sans verbe et donc sans ne.

2.2. Les comparatives d'INEGALITE.

Dans les comparatives d'inégalité, nous retrouvons des interprétations qui ressemblent à celles que nous avons pu avancer pour les contextes négatifs :

Il le sait mieux que { + personne / + qui que ce soit / Xquelqu'un.

c'est-à-dire, il n'y a personne tel qu'il le sait mieux que lui, soit absence totale dans le cadre référentiel posé par la comparaison.

On peut également avoir :

Il le sait mieux que qui { + personne / + qui que ce soit / X quelqu'un / + Louis. } ne le sait.

avec ne explétif. Il est possible d'ajouter un attributif non déterminé :

Il le sait mieux que { X personne / X qui que ce soit / + quelqu'un } qui n'a pas connu Marie.

Avec un attributif déterminé, la construction devient lourde et l'acceptabilité marginale :

Il le sait mieux que { X personne / X qui que ce soit / + ? quelqu'un } comme Luc, qui n'a pas connu Marie.

Mais la tendance générale me semble amplement confirmer que, dans les comparatives comme après les négations, c'est la possibilité d'une interprétation : absence totale / absence restreinte à une catégorie, qui détermine le choix de pronom indéfini positif ou négatif.

3. LES INTERROGATIVES.

Comme c'était le cas pour les comparatives d'égalité, l'emploi de personne comme variante de quelqu'un dans les interrogatives est devenu archaïque en français contemporain :

Pourquoi serait-il obligé de saluer personne ?

semble une tournure vétuste et affectée de nos jours. Comment expliquer ce fait ? Partant toujours de l'hypothèse que le pronom indéfini personne est associé à l'idée d'absence totale, que se passe-t-il lorsqu'on pose une question ?

Y a-t-il { personne / qui que ce soit / quelqu'un } ici ?

On est obligé d'admettre que le fait même de poser la question présuppose la possibilité de la présence de quelqu'un. Selon l'usage normal de la parole, il n'y aurait aucune raison de poser la question si l'on avait déjà la certitude d'une absence totale. A plus forte raison, on verra que les constructions déterminées ne se prêtent plus, en français contemporain, à l'emploi de personne comme variante de quelqu'un, dans une phrase interrogative :

Y at-til { X personne / + qui que ce soit / + quelqu'un } d'assez hardi ?

L'opposition distinctive que l'on trouve dans les interrogatives entre personne/ne...personne a certainement joué un rôle important dans l'évolution de ces constructions. La parole cherche toujours à éliminer toute possibilité d'ambiguïté. Or, avec la redondance de ne - sa presque disparition dans le langage parlé familier - il deviendrait difficile d'établir une distinction négative/positive dans une question contenant personne sans ne. L'opposition distinctive personne/ne...personne se constate facilement, surtout si l'on donne une réponse aux questions. Alors qu'on a pu avoir :

Y a-t-il personne d'assez hardi ?Oui, il y a Louis.

la question négative :

N'y a-t-il personne d'assez hardi ?

entraîne la réponse :

Si, il y a Louis.

Dans les deux cas, la réponse négative est :

Non, il n'y a personne.

On peut avancer qu'il n'y a pas, à strictement parler, une grande différence dans le contenu de la question. Selon Gaatone (p.211), la question négative serait plutôt une forme de politesse, une atténuation, hypothèse qui est d'ailleurs renforcée par le fait qu'on emploie souvent le conditionnel (de politesse) dans ces mêmes constructions :

N'y aurait-il personne ici pour m'aider ?

Néanmoins, la parole tolère mal l'ambiguïté qu'il pourrait y avoir dans, par exemple :

Tu te souviens de personne ?

si l'usage de personne comme variante de quelqu'un était courant. L'évolution de la parole de nos jours permet d'interpréter la question sans hésitation comme étant négative, c'est-à-dire :

Est-ce que tu ne te souviens de personne ?

entraînant une réponse du type :

Si, je me souviens très bien d'un garçon roux.

La question positive correspondante est :

Est-ce que tu te souviens de { X personne / + qui que ce soit / + quelqu'un } ?

On peut donc conclure que, dans les interrogatives, l'emploi de personne comme variante de quelqu'un, avec ou sans attributif, n'est plus conforme au langage contemporain.

4. QUI QUE CE SOIT.

Qui que ce soit (ni quiconque) n'est pas un mot très fréquent en français moderne. Il trouve son emploi surtout dans les contextes où il remplace personne plutôt que quelqu'un, et il convient mal de l'employer comme noyau d'un syntagme déterminé. Là où l'emploi de personne est neutre, qui que ce soit est souvent plus emphatique :

Je ne dirai rien à { personne (neutre) / qui que ce soit (emphase). }

Il serait cependant intéressant de pouvoir établir une statistique sur sa fréquence, comparée à celle qu'on peut constater dans des textes vieux de cinquante à cent ans, par exemple. On pourrait imaginer que l'évolution négative que l'on constate dans l'emploi de personne comme variante de quelqu'un ferait ressentir le manque, en français, d'un pronom indéfini "intermédiaire" - du type "any" en anglais. Qui que ce soit/quiconque pourraient remplir cette fonction, n'était-ce leur forme lourde et maladroite. Mais il se peut bien que leur emploi, en dépit de leur forme, soit en voie de devenir plus fréquent.

III - CONCLUSION.

Le but de mes recherches était de trouver un "mode d'emploi" aussi simple et pratique que possible des pronoms indéfinis du français : personne/qui que ce soit/quelqu'un dans les contextes non-assertifs (action non-réalisée) où le français diffère de certaines autres langues indo-européennes telles que le danois et l'anglais :

Jeg har aldrig set nogen
I have never seen anyone
Je n'ai jamais vu personne.

Les principales difficultés résident dans l'emploi "positif" du pronom indéfini négatif personne, emploi qui ne trouve pas de paralelle dans ces autres langues pour leurs pronoms indéfinis négatifs.
A titre d'essai, j'ai opéré le remplacement l'un par l'autre de ces pronoms dans des exemples littéraires soumis par les auteurs des quatre grammaires que j'ai particulièrement étudiées. Et j'ai pu constater que, non seulement pour moi, mais également pour plusieurs autres francophones interrogés, ce remplacement posait généralement des problèmes, et bon nombre de phrases ainsi construites étaient rejetées.
Ceci m'a donc menée à faire une analyse systématique de l'emploi de personne/qui que ce soit/quelqu'un, en opérant le remplacement l'un par l'autre des pronoms dans la même phrase, dans les principaux contextes où l'on est supposé pouvoir le faire : contextes négatif, comparatif, interrogatif, laissant de côté après un bref examen d'autres cas moins fréquents où les résultats étaient sensiblement les mêmes.
J'ai cherché une solution sur deux plans différents :

1. Etait-il possible de cerner plus précisement dans quelles conditions syntaxiques personne était préférable à quelqu'un et vice versa ?
2. Etait-il possible de donner une explication plus large de ces conditions, notamment étaient-elles d'ordre diachronique, s'agissait-il de niveau de style ?

Dans l'analyse d'une langue vivante comme le français, la dimension diachronique est un facteur à prendre en considération. C'est justement l'évolution qui a lieu dans le système de la négation en français, avec la redondance de ne en français contemporain telle que la démontre Gaatone, qui joue un role prépondérant dans le choix de pronom indéfini. En effet, la redondance de ne a pour conséquence que tout le poids de la négation repose sur le deuxième élement de la négation à deux termes. L'auxiliaire négatif, (ici : personne) acquiert un sens négatif de plus en plus univoque dans la conscience des français, c'est-à-dire qu'il représente la valeur : absence totale d'individus.
Sans que le système français en soit pour cela venu à calquer le système anglais ou danois, l'emploi "positif" de personne, c'est-à-dire comme variante de quelqu'un en contexte non-assertif, devient moins fréquent en français contemporain, et acceptable seulement là où une interprétation d'absence totale est possible.
Cette interprétation est possible lorsque le pronom se trouve seul, sans attributif :

1. Dans un contexte négatif,
   (par exemple apres rien, plus, jamais, pas et sans)

   Je ne dirai rien à personne.
   Il ne pouvait plus gêner personne
   Pierre ne reçoit jamais personne
   Je ne veux pas qu'on fasse de mal à personne
   Elle y est allée sans trouver personne.

2. Dans les comparatives d'inégalité :

   Il le sait mieux que personne.

Dans ces cas, il est également possible d'employer qui que ce soit, qui a une valeur légerement plus emphatique que personne :

Je ne dirai rien à qui que ce soit !
Il le sait mieux que qui que ce soit !

Par contre, quelqu'un est le plus souvent rejeté comme "peu naturel" dans ces constructions, et l'on peut donc dire que dans les propositions où le syntagme pronominal indéfini comporte seulement un noyau, sans attributif, l'emploi de quelqu'un, dans ces contextes là, n'est généralement pas acceptable.

Dans ces mêmes contextes, lorsque le pronom est suivi d'un attributif, c'est personne qui devient inacceptable, et il y a une nette tendance a préférer quelqu'un avec la possibilité d'employer qui que ce soit si l'attributif est non-déterminé, mais seulement quelqu'un si l'attributif est déterminé :

Je ne dirai rien à quelqu'un (qui que ce soit) qui bavarde trop.
Je ne dirai rien à quelqu'un d'aussi bavard que Louis.

Dans les comparatives d'égalité (avec aussi...que et autant que) et dans les interrogatives, l'emploi de personne comme variante de quelqu'un a de nos jours un caractère figé et archaïque. Dans ces comparatives d'égalité on utilise généralement qui que ce soit (ou quiconque, tout le monde ou une autre solution) :

Max est aussi intelligent que qui que ce soit.
(quiconque, tout le monde)

Dans les interrogatives, on emploie généralement quelqu'un :

Y a-t-il quelqu'un ici ?

Il n'est malheureusement pas possible d'appliquer l'argumentation valable pour personne/qui que ce soit/quelqu'un au trio rien/quoi que ce soit/quelque chose - du moins cela n'est-il possible qu'avec de grandes réservations, la nature de rien étant sensiblement différente de celle de personne, et l'emploi "positif" de rien étant toujours assez fréquent, même dans les contextes ou personne est exclus.

AUTEURS CITES.

DUNETON, Claude (1978) Parler Croquant. Stock + Plus, Paris.

GAATONE, David (1971) Etude descriptive du Système de la Négation du Français Contemporain. Librairie Droz, Genève.

GREVISSE, Maurice (1975) Le Bon Usage. Editions Duculot S.A. Gembloux, Belgique.

KORZEN, Hanne (1973) Hvorfor "Mobil Nægtelse?" RIDS 22. Institut d'Etudes Romanes, Copenhague.

MULLER, Claude (1975) La Négation et les Quantificateurs en Français. Thèse de 3. cycle, Paris 3.

MULLER, Claude (1983) Les Comparatives du Français et la Négation. Lingvisticæ Investigationes, VII, 2.

MULLER, Claude (1984) L'Association Négative. Langue Française 62, La Négation. Larousse, Paris.

PEDERSEN, John SPANG-HANSSEN, Ebbe, VIKNER, Carl (1980) Fransk Grammatik. Akademisk Forlag, Copenhague.

STEEN, Holger (1938) Nægtelserne i Fransk. Nyt Nordisk Forlag, Copenhague.

TOGEBY, Knud (1984) Grammaire Française. Volume IV, Les Mots Invariables. Akademisk Forlag. Copenhague.

VIKNER, Carl (1978) Les Auxiliaires Négatifs: Fonction et Position. Revue Romane XIII, 1. Akademisk Forlag, Copenhague.